

Le 2 Septembre 2026-

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville

22 380 ST-CAST-LE GUILD

Tél mairie. : **02 96 41 80 18**

Tél mairie annexe. : **02 96 41 07 07**

mairie@saintcastleguildo.fr

Maire de Saint-Cast le Guildo

à

Mesdames et Messieurs
les Membres du **Conseil Municipal**
de **SAINT-CAST LE GUILD**

Cher(e) Collègue

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 8 Septembre 2026 – 20h

Salle d'Honneur en Mairie

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sincères salutations.

Marie-Madeleine MICHEL

Maire



✂-----

Coupon à retourner en cas d'absence et de transmission de pouvoir de vote (L 2121-20 CGCT).

Je soussigné(e), M _____, Membre du Conseil
Municipal de
SAINT-CAST LE GUILD, donne à M _____, tous les
pouvoirs afin de me représenter à la séance du Conseil Municipal du
_____ et à prendre part à toutes décisions et à tous votes.

Fait à Saint-Cast le Guildo

Le _____

A remettre au Secrétariat Général **ou au Directeur Général des Services** avant la séance

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2026

ORGANISATION

1. Classement Station classée de tourisme – Demande de renouvellement pour la période 2027/2039
2. Dinan Agglomération - rapport d'activités et de développement durable- Année 2025
3. Dinan Agglomération - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – gestion des déchets – année 2025
4. Rapport de délégation de service public – mobilier urbain – exercice 2025
5. AMF - solidarité en faveur des communes sinistrées par les feux de forêt – participation financière à la Protection Civile

FINANCES

6. ONF : convention de mandat pour facturation des recettes de vente de bois
7. Budget Général - Décision modificative budgétaire n° 1 – Exercice 2026
8. SDIS 22 - Convention de partenariat pour le financement du parc roulant du– année 2026
9. Autorisation programme salle de Sport - Budget Général–Modification année 2026

RESSOURCES HUMAINES

10. Convention mandat au CDG 22 pour mise en concurrence du contrat groupe assurance statutaire
11. Créations de poste : Responsable Animations sportives – Chargé de mission Culture et Patrimoine – Agent Service à la population et Agence postale

FONCIER

12. Revitalisation du centre Bourg – projet Hortensias – rue Bernard Buffet – création de 15 logements sociaux – cession du terrain à IPCS promotion – précisions sur le périmètre
13. Acquisition des parcelles A 680, 704 et 708 appartenant aux consorts Hesry
14. Cession – rue de la Croix Bienvenue – déclassement et désaffectation emprise du domaine public – projet de cession au profit de M Billan et de M Horchower
15. Acquisition de la parcelle 159 C 1675 appartenant à Mme Dumelon, Mme Bougeard, Mmes et M Charruey
16. Acquisition de la parcelle AB 1167 appartenant à M et Mme Hairan
17. Cession – rue des Quatre Vaux – accord de principe – HB Invest
18. Acquisition de la parcelle AB 1172 (fille de la parcelle AB 34) appartenant à la SCI Dizavel
19. Acquisition de la parcelle AB 662 appartenant à Mme Lauzanne
20. Acquisition de la parcelle ab 681 appartenant à M. et Mme Barougier Jean-François
21. Acquisition de la parcelle an 907 appartenant à Mme Louisanne Remazeilles

URBANISME-VOIRIE

22. Dénomination de la voie privée 282 AE 110 et 113 – Impasse des Hauts Brises

TRAVAUX

23. SDE – travaux de réseaux souterrains basse tension «Le Hameau de L'Esrot»
24. SDE – travaux de réseaux souterrains basse tension rue du Chêne Vert et Place Beaucorps
25. SDE – travaux de rénovation d'éclairage public – rue Jacques Cartier
26. SDE – travaux d'effacement de réseaux basse-tension, éclairage public et télécommunications
– Rue de la Résistance

VIE LOCALE - PATRIMOINE

27. Sauvegarde de l'Eglise de ND du Guildo - Convention de financement Fondation du Patrimoine
28. Conventions Makaton et 4 Vaulx les Mouettes - accessibilité des panneaux patrimoniaux

INFORMATIONS

Décisions Municipales prises par le Maire en vertu de l'Article L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

Rapport d'activités SPL - Dinan-Cap Fréhel Tourisme 2025